



LA REUNION MENSUELLE DG/DSC S'EST TENUE LE JEUDI 7 MARS 2019

QUE FAUT-IL EN RETENIR ?

– **Sur la Déclaration Préalable** : En réponse à la demande de **Force Ouvrière**, la DRHM a indiqué que la revalorisation des nuitées serait mise en œuvre sans délai (**l'instruction déplacement est en cours de modification**). Il en sera de même concernant la revalorisation des dispositifs d'accompagnement. Elle a ajouté que des instructions spécifiques seraient données aux SG à cet effet.

A l'occasion de ces débats, **Force Ouvrière** a de nouveau porté la demande d'augmentation des taux de mission, pour les personnels de droit publics, afin qu'ils soient alignés sur ceux du privé, comme le DG s'y était engagé lors de la création de l'EPA.

La DRHM a indiqué ne pas être en mesure de répondre à cette demande.

– **Sur le Conseil d'Administration** : Le DG a indiqué que l'ensemble des administrateurs du CA étaient désignés ou sur le point de l'être. Il a précisé que la réunion d'installation aurait lieu en avril, probablement dans la deuxième quinzaine.

– **Sur la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)** : Le DG a indiqué que la LOM était en cours d'examen au parlement, et qu'il a été auditionné par les élus qui se sont montrés intéressés par les thématiques fluviales. Il a par ailleurs indiqué que cette loi serait examinée en procédure d'urgence (**une seule lecture par chambre**) et qu'elle serait par conséquent adoptée avant l'automne. Il a à nouveau insisté sur les dispositions positives qu'elle comporte pour VNF, notamment le cadrage pluriannuel des besoins de financement pour régénérer les infrastructures. Il a par ailleurs annoncé que suite à l'approbation du budget de l'AFITF, le Budget d'Investissement serait porté (**en autorisation d'engagement**) de 80 à 113 millions comme prévu initialement.

– **Sur les OPA** : La DRHM a confirmé que l'exercice de promotion serait repoussé au second semestre pour permettre la refonte des grilles qui doit intervenir au premier semestre. Elle a ajouté que cette refonte serait réalisée par arrêté ministériel, ce qui devrait permettre de tenir les délais. Elle indique que l'impact financier de cet exercice était en cours de chiffrage et que le montant correspondant serait communiqué aux OS dès que possible, en précisant qu'il n'y aurait aucun impact sur l'enveloppe de promotion. En tout état de cause, elle a réaffirmé que 2019 ne serait pas une année blanche en matière de promotion pour les OPA !

– **Sur le concours d'accès au grade de C3 (Ceep)** : **Force Ouvrière** a alerté la DRHM sur la parution de l'arrêté ministériel relatif aux modalités d'organisation du concours d'accès au grade C3 et demandé l'organisation rapide de ce concours. La DRHM a indiqué avoir travaillé sur ce sujet depuis plusieurs semaines sur la base du projet de texte. Pour VNF, le concours sera lancé très prochainement et les OS seront consultées sur le projet d'avis de publicité.

- Sur le Projet d'accord sur la répartition des personnels Publics/Privés :

Force Ouvrière a réaffirmé qu'il était favorable à la reconduction de l'accord qu'il a signé en 2016, mais que la référence aux emplois de CDI publics ne lui paraissait totalement inopportune tant que la loi ne serait pas votée et mise en application. **Force Ouvrière** a été entendu par le DG qui s'est engagé à revoir la rédaction du projet d'accord.

- Sur la conduite du dialogue social dans le cadre des réorganisations : Le DG nous a indiqué avoir été choqué par les termes de notre déclaration mettant en doute sa volonté de dialoguer avec les organisations syndicales, en rappelant que dans ses postes précédents, le dialogue social avait toujours fait partie de ses priorités.

Force Ouvrière a simplement répondu que nous prenions acte de son affirmation, mais que nous n'étions pas convaincu par ses propos. **Force Ouvrière** a ajouté que l'annonce récente qu'il avait faite aux vœux **(sans information préalable aux OS)** concernant la création des Directions de l'Ingénierie et de l'informatisation ne témoignait pas de sa part d'une très grande considération pour les représentants du personnel.

Force Ouvrière a par ailleurs rappelé qu'avant son arrivée, les réunions DG/DSC étaient de véritables instances de négociation et que l'ensemble des sujets impactant les RH étaient abordés très en amont, alors que désormais, elles se réduisent à de simples réunions d'information.

Tout en réaffirmant que les transformations étaient nécessaires pour faire face aux réductions d'effectif à venir, il nous a remis un document explicitant sa conception du dialogue social, en soulignant que ce document n'était pas stabilisé et qu'il serait soumis à débat au cours de la prochaine réunion DG/DSC.

Force Ouvrière a pris acte de son intention de formaliser sa vision concernant les modalités d'exercice du dialogue social. Pour ce qui nous concerne, nous avons la nôtre et nous saurons lui exprimer lors des échanges que nous aurons avec lui le mois prochain.

**Les DSC Force Ouvrière
de l'EPA VNF**



**POUR DEFENDRE
NOTRE AVENIR
TOUS EN GREVE LE
19 MARS 2019 !**